

Page 18,
édition de
Paris.

sûre qu'on travaille sans relâche à cette besogne, & que Mr. C. y emploie des hommes qui se font bien paier, mais qui ne sont pas sans talent. Cependant le succès ne sera pas facile. On jugera le stile de ces lettres par celui des véritables lettres de Ganganelli. Son stile latin sur-tout est extrêmement caractérisé. Nous avons de lui une lettre écrite en cette langue, & imprimée depuis 36 ans. Mr. C. qui n'a pas jugé à propos de l'insérer dans son recueil (a), avoue, dans l'histoire de Clément XIV, qu'elle est réellement de lui. Elle a d'ailleurs été écrite dans un tems où le P. Ganganelli, simple Religieux, n'avoit point de secrétaire ni de littérateur dont les talens fussent à sa disposition. C'est une épître au Général des Jésuites & aux Religieux de la feue Société, imprimée à Rome en 1743. Cette épître a une marche vraiment originale; elle n'a ni le stile monacal, ni celui de Cicéron (b), elle tient un milieu

(a) Pourquoi ne s'y trouve-t-elle pas? est-elle moins *lettre* que le discours prononcé au Conclave, qu'on voit dans le *recueil*, t. 2. p. 271, que le bref de l'extinction des Jésuites, qu'on lit à la page 286, &c. &c. --- Il étoit plus aisé de faire des lettres que de traduire celle-ci; & si elle avoit été traduite, on eût vu clairement qu'elle n'avoit pas le ton des autres. Il étoit donc très-naturel de conclure à la suppression.

(b) Mr. C lui reconnoît un *stile précis & un latin cicéronien*. Cela prouve que Mr. C. est un fort mauvais juge en fait de *stile* & en fait de *latin*. Mais cela ne prouve-t-il pas encore autre chose? Sans doute, cela prouve ce qui n'est dé-
ja